



Les élèves de 3e participent au festival Courant 3D

publié le 03/10/2020

Les élèves de 3e du collège de Chabanais ont participé jeudi 01 octobre au festival courant 3D à Angoulême.

Le festival Courant 3D, rendez-vous du film court en relief se tenant à la Cité, est organisé par l'association « Prenez du Relief », qui milite pour le développement et la diffusion du court métrage 3D. L'objectif n'est pas de faire du relief pour le relief, mais de promouvoir des histoires cinématographiques où le relief apporte une autre dimension, qu'elles n'auraient pas sans ce dispositif.

Nous avons été chaleureusement accueillis par François SERRE, directeur du festival. Les élèves ont assisté à 80 minutes de projection au cinéma de la Cité dont l'excellent documentaire "**Planet Power**" réalisé par Pascal Vuong et Ronan Chapalain. Ce film en 3D met en parallèle l'histoire de l'énergie électrique et celle de l'avion Solar Impulse 2, le premier avion électrique solaire au vol perpétuel piloté par Bertrand Piccard et André Borschberg qui ont réussi l'exploit en 2016 de faire le tour de la planète sans une seule goutte de carburant. Ce documentaire exceptionnel montre comment l'énergie renouvelable peut nous aider à lutter contre le changement climatique tout en améliorant notre qualité de vie et en protégeant l'environnement. <http://www.planetpower-thefilm.com/...>

Les élèves ont également visionné trois autres films :

- **Flow**, un film d'animation expérimental qui montre une journée de turbulences peinte par l'air.
- **Doom town**, un documentaire fiction sur les essais nucléaires américains du début des années 1950
- "**Violent equation**" qui aborde le pari de l'égalitarisme proposé par une société totalitaire

Le descriptif des films est disponible à l'adresse ci-dessous :

<https://sites.google.com/courant3d....>





Jérôme GUEGUEN



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.